

NON au déplacement du Tennis au profit de la construction d'immeubles



La Municipalité s'obstine à vouloir **vendre le site du Tennis, propriété communale, à un promoteur immobilier.**

Vendredi 27 septembre 2013, la Mairie a programmé la **présentation du futur complexe de tennis** situé à la Diligence.

IL EST INACCEPTABLE DE...

...présenter un projet de construction sur un terrain inconstructible classé en Zone Naturelle dans le PLU élaboré par la Municipalité.

...négliger l'avis des Pradétans ! La concertation n'a pas eu lieu, à l'échelle des quartiers concernés comme à celle de la ville.

...gaspiller l'argent public pour une délocalisation superflue alors qu'il y a bien d'autres priorités pour utiliser nos impôts.

...vendre précipitamment ce site communal, utile aux Pradétans de tous âges, à un promoteur privé pour renflouer les caisses de la ville.

Nous invitons tous les citoyens à se mobiliser et à signer la pétition, déjà cautionnée par la majorité des habitants du quartier.

Rassemblons-nous pour demander aux Elus de la Ville d'écouter les Pradétans et de stopper ce projet.

Rendez-vous devant le site du tennis, rue Léo Lagrange :

Vendredi 27 septembre 2013 entre 17H30 et 18H30

Nous nous engageons à conserver et moderniser le tennis actuel, service public utile et agréable du centre-ville, à condition que la Municipalité n'ait pas irréversiblement cédé ce patrimoine des Pradétans.

POUR QUE LE PRADET... *rayonne*

Lionel Riquelme et son équipe

www.pourquelepradet2014.fr